

C.C.A.S. de NOGENT-SUR-VERNISSON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 03 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le **trois mars** à dix-huit heures trente minutes, le conseil d'administration du C.C.A.S, dûment convoqué par Monsieur le Président Philippe MOREAU le dix-huit février, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe MOREAU

Présents : Philippe MOREAU, Maryse TRIPIER, Virginie PRESLES, Sandrine GUILLOCHO, Madeleine OLANIER, Suzy EDMONT, Jean-Marie TOTH, Michel BROSSET, Marie UZON-VIANA

Absentes excusées : Dominique DENIS, Viviane BARRASSE

2026-001 : Compte financier unique 2025

Madame la vice-présidente Maryse TRIPIER rappelle à l'assemblée que le compte financier unique (CFU) se substitue désormais au compte administratif et au compte de gestion, auparavant produits en fin d'exercice comptable.

Une note synthétique de présentation, annexée à la présente délibération, a été transmis aux membres du C.C.A.S.

A l'issue de la présentation du CFU, Monsieur le Président Philippe MOREAU quitte la salle.

Madame Madeleine OLANIER, doyenne de l'assemblée, est élue présidente de séance et invite le conseil d'administration à voter le compte financier unique qui donne les résultats suivants :

Résultats budgétaires de l'exercice

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	18 594.00 €	0.00 €
Dépenses	17 181.61 €	0.00 €
Résultat	1 412.39 €	0.00 €

Résultat d'exécution

	Résultat de clôture exercice 2024	Part affectée investissement 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture exercice 2025
Investissement	6 870,19 €			6 870.19 €
Fonctionnement	13 901.70 €		1 412.39 €	15 314.09 €

Vu la note synthétique de présentation du compte financier unique 2025,
Vu le compte financier unique 2025,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents,

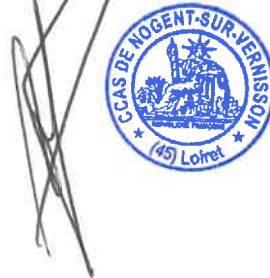
Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Entendu la présentation de Madame la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Monsieur le Président ne prenant pas part au vote et quittant la salle, le conseil d'administration :

- APPROUVE le compte financier unique 2025,
- DONNE pouvoir au président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Philippe MOREAU



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



BUDGET DU C.C.A.S. / COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

I/ Eléments de contexte

La Commune de Nogent sur Vernisson compte 2 606 habitants (chiffres INSEE à compter du 1^{er} janvier 2025). Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Commune est membre de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, issue de la fusion des anciennes communautés de communes de Châtillon-Coligny, de Bellegarde et de Lorris.

Le centre-bourg de la Commune est enserré entre la RD2007 à l'est et la voie de chemin de fer Paris-Nevers à l'ouest. Dans les années 70, a été créé le Domaine du Baugé, qui compte aujourd'hui environ 400 maisons d'habitation, au sud du centre-bourg.

La Commune de Nogent sur Vernisson possède un certain nombre d'équipements communaux à destination de sa population : un pôle sportif (gymnase, dojo, stade de football, courts de tennis couvert), des salles communales (maison des associations, château), une médiathèque communale avec salle d'exposition.

Deux écoles publiques sont présentes sur son territoire :

- Une école maternelle, qui compte quatre classes depuis la rentrée 2022-2023, située rue de Montbouy,
- Une école élémentaire, qui compte six classes depuis la rentrée scolaire 2022-2023, située rue de Montbouy.

Un restaurant scolaire, situé sur le site de l'école élémentaire, accueille les enfants des deux écoles. La Commune met en place également un service de garderie périscolaire à destination des enfants des deux écoles.

A l'est de la RD2007, le Domaine des Barres regroupe un certain nombre d'institutions : une annexe du LEGTA du Chesnoy, avec environ 200 étudiants, l'arboretum national des Barres, l'INRAE, l'IGN.

II/ Priorités du Budget primitif 2025 DU C.C.A.S.

Le budget primitif 2025 a été construit en fonction des priorités suivantes :

- Le maintien de la subvention versée au C.C.A.S. par le budget principal, à hauteur de 18 000 euros compte-tenu des actions mises en œuvre, avec notamment le reversement au C.C.A.S. d'une partie des loyers perçus pour le logement partagé sur le budget principal,
- l'adhésion au Fonds Unifié Logement (FUL) à hauteur de 0.77 € / habitant, et au Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ) à hauteur de 0.11 € / habitant, gérés par le Conseil Départemental du Loiret,
- la poursuite des différentes actions sociales : aide au chauffage, secours d'urgence, repas des aînés ou colis, colis aux Nogentais résidant à proximité en maison de retraite, aide à l'installation de la télésurveillance, aide aux déplacements (restos du cœur à Amilly, marché hebdomadaire, courses bimensuelles), prêt social d'urgence, Pass' Permis Jeunes, aide au secourisme, etc.,

III/ Ressources et charges des sections de Fonctionnement et d'Investissement

Section de Fonctionnement

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	CA 2024	CFU 2025	Chapitres budgétaires	CA 2024	CFU 2025
011- Charges de gestion	8 769.29 €	9 640.26 €	70- Produits des services	627.00 €	594.00 €
65- Autres charges de gestion	11 121.05 €	7 541.35 €	74- Dotations, subventions	18 000.00 €	18 000.00 €
			75- Autres produits de gestion	50.00 €	00.00 €
			77- Produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €
Total Dépenses	19 890.34 €	17 181.61 €	Total Recettes	18 677.00 €	18 594.00 €
			Résultat de l'exercice	- 1 213.34 €	1 412.39 €
			Résultat de l'exercice avec N-1	13 901.70 €	15 314.09 €

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement du CCAS sont stables sur l'exercice 2025. La recette principale du budget du CCAS est la subvention de la commune d'un montant de 18 000 €, à laquelle s'ajoutent les participations au repas des aînés à hauteur de 594 €.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du CCAS sont en légère baisse (-2 708.73 €) par rapport à l'exercice précédent.

En effet, bien que le chapitre 011 se clôture en hausse à 9 640.26 € (8 769.29 € en 2024), le chapitre 65 est forte baisse à hauteur de 7 541.35 € (11 121.05 € en 2024).

Le chapitre 011 comporte notamment le repas des aînés pour 8 499.79 €, la rando rose pour 150.19 € et les colis aux maisons de retraite pour 782 €.

Sur le chapitre 65, les différentes actions sont les suivantes : aide au chauffage pour 4 480 € (6 650 € en 2024), aide aux voyages scolaires pour 210 € pour deux familles, et prise en charge de la téléalarme pour 308.41 €. Le CCAS n'a pas attribué de Pass'Permis sur 2025, et n'a pas organisé de formation secourisme.

La participation annuelle au FUL et au FAJ du département du Loiret a été de 2 293.28 euros. Pour rappel, le FUL et le FAJ permettent aux nogentais de bénéficier d'aides du département du Loiret (accès au logement, paiement des factures d'eau ou d'électricité, etc.).

Section d'Investissement

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	CA 2024	CFU 2025	Chapitres budgétaires	CA 2024	CFU 2025
21- Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	10- Dotations, fonds divers et réserves	2 000.00 €	0.00 €
27- Autres immobilisations financières	0.00 €	0.00 €	27- Autres immobilisations financières	300.00 €	0.00 €
Total Dépenses	0.00 €	0.00 €	Total Recettes	2 300.00 €	0.00 €
			Résultat de l'exercice	2 300.00 €	0.00 €
			Résultat de l'exercice avec N-1	6 870.19 €	6 870.19 €

A la différence des exercices précédents, aucune écriture n'a pas été réalisée sur la section d'investissement, tant en dépenses et en recettes.

IV/ Niveaux d'Épargne Brute et d'Épargne Nette

	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
Excédent de fonctionnement reporté N-1	4 942.49 €	15 115.04 €	13 901.70 €
Recettes réelles de fonctionnement	18 929.81 €	18 677.00 €	18 594.00 €
Sous-total Recettes de fonctionnement	23 872.30 €	33 792.04 €	32 495.70 €
Dépenses réelles de fonctionnement	6 757.26 €	19 890.34 €	17 181.61 €
Marge brute ou épargne de gestion	17 115.04 €	13 901.70 €	15 314.09 €
Frais financier DF chapitre 66	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Épargne brute	17 115.04 €	13 901.70 €	15 314.09 €
Capital de la dette DI chapitre 16	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Épargne nette	17 115.04 €	13 901.70 €	15 314.09 €

L'épargne de gestion permet de dégager les marges de manœuvre de la Commune pour la gestion des services publics. L'épargne brute (épargne de gestion – intérêts des emprunts) doit permettre, d'une part le remboursement du capital de la dette, et d'autre part l'engagement d'investissements sur fonds propres. L'épargne nette (épargne brute – capital de la dette) correspond donc aux marges de manœuvres de la Commune en matière d'investissements.

V/ Niveau d'endettement et capacité de désendettement

Le C.C.A.S. n'a pas contracté d'emprunt.

VI/ Principaux ratios

Informations financières / Ratios	Valeurs
Dépenses réelles de fonctionnement / population	6.59
Recettes réelles de fonctionnement / population	7.14
Dépenses d'équipement brut / population	0.00

VII/ Effectifs de la Collectivité et charges de personnel

Le C.C.A.S. n'a pas d'effectif propre, mais s'appuie sur les services communaux pour la réalisation de ses différentes actions et/ou manifestations. Pour rappel, les effectifs de la Commune sont les suivants :

Emplois permanents au 31 décembre 2025

Grades	Catég	Emplois budgétaires en ETP			Effectifs pourvus en ETP		
		TC	TNC	Total	Titul	Non Titul	Total
Filière administrative		4	2,62	6,62	3,82	0	3,82
Attaché	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint ppl 2ème classe	C	1	0,8	1,8	0	0	0
Adjoint administratif	C	1	1,82	2,82	2,82	0	2,82
Filière technique		10	4,44	14,44	11,24	0	11,24
Agent de maîtrise principal	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint ppl 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint ppl 2ème classe	C	2	0,84	2,84	0,84	0	0,84
Adjoint technique	C	6	3,60	9,60	8,40	0	8,40

Filière sociale		2	0,51	2,51			
Atsem 1ère classe	C	2	0,51	2,51	1	0	1
Filière culturelle		2	0	2	1	0	1
Assistant de conservation	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint patrimoine	C	1	0	1	1	0	1
Filière animation		1	0,86	1,86	0,86	0	0,86
Animateur	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint animation ppl 2 ^{ème} classe	C	0	0,34	0,34	0,34	0	0,34
Adjoint animation	C	0	0,52	0,52	0,34	0	0,34
Filière police		3	0	3	1	0	1
Brigadier-Chef de PM	C	2	0	2	1	0	1
Gardien-brigadier	C	1	0	1	0	0	0
Total général		22	8.43	30.43	18,92	0	18,92

Agents non titulaires au 31 décembre 2025

Sur emplois non permanents	Catég	ETP	Observations
Adjoint technique	C	0.71	Besoins Service Enfance Jeunesse
Adjoint technique	C	0.66	Besoins Services Enfance Jeunesse + Entretien des locaux
Adjoint d'animation	C	0.34	Besoins Service Enfance Jeunesse
Adjoint d'animation	C	0.44	Besoins Service Enfance Jeunesse
Apprenti Petite Enfance	C	1	Contrat d'apprentissage Ecole maternelle
Apprenti paysagiste	C	1	Contrat d'apprentissage aux Services Techniques